



NSIA BANQUE Côte d'Ivoire  
M. Léonce YACE  
Directeur Général  
01 BP 1274 Abidjan 01  
Côte d'Ivoire

Son Excellence António Guterres  
Secrétaire général  
Nations Unies  
NY 10017  
New York  
Etats-Unis

Abidjan, le 27 décembre 2022

Honorable Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous confirmer que NSIA BANQUE Côte d'Ivoire soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD). NSIA BANQUE Côte d'Ivoire fera une déclaration claire de cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes. Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.

